

• Témoignage Q3

« Certaines étapes nous ont fait grandir ! »

Développer son entreprise avec une démarche de verdissement de sa flotte n'est pas un long fleuve tranquille, mais participe à la faire progresser. C'est en tout cas la philosophie du groupe Duval Boucharechas. Partage d'expérience avec les dirigeants de cette PME spécialiste du commerce de gros de fruits et légumes.



« S'engager sur un programme de réduction des pollutions se réfléchit comme un tout : en fonction de la veille sur les technologies et des investissements financiers, bien sûr, mais aussi de la progression des équipes ou de la recherche de qualité. Tout cela se fait avec une approche pragmatique et un engagement personnel permanent. »

Pierre et Jean-Christophe GRAS



À la tête de la société familiale Duval Boucharechas, **Pierre et Jean-Christophe Gras** distribuent des fruits et légumes, frais et transformés, pour la restauration collective. Cette PME dispose de ses entrepôts réfrigérés, véhicules et conducteurs pour assurer chaque jour 25 tournées de livraison en Île-de-France. Depuis 2014, elle s'est engagée dans le dispositif Objectif CO₂ dans le but de réduire l'impact énergétique et environnemental de son activité.

Qu'est-ce qui pousse, dès 2014, un grossiste en produits frais à s'engager sur un programme d'économie d'énergie ?

Prouver son engagement en matière de développement durable

Nous distribuons des fruits et des légumes avec notre propre flotte de camions. Le dispositif Objectif CO₂ était une manière pragmatique de nous engager sur le développement durable et d'en apporter la preuve. Bien nous en a pris, car l'enjeu environnemental dans notre secteur porte à 90 % sur la fonction transport !

Depuis 8 ans, **Objectif CO₂ et l'Ademe** nous ont servi de guide pour construire nos nouvelles pratiques et adapter nos techniques, utiliser de nouveaux outils et matériels, dans un objectif global de réduction des émissions de CO₂ de notre activité.

Les étapes clés pour structurer ses pratiques

Certaines étapes nous ont fait grandir : ce fut en particulier le cas lors de la mise en place de formations à l'écoconduite, ou la migration des boîtes de vitesse manuelles vers des boîtes automatiques, car ces évolutions représentaient de véritables tournants pour nos chauffeurs. Nous avons aussi mis en place **un suivi du parc de véhicules**, afin d'anticiper et d'accélérer son évolution vers des normes Euro 6. Plus récemment, nous nous sommes engagés à passer une partie de notre flotte au B100.

Quels investissements faut-il prévoir ?

Penser ses investissements de façon globale

Valoriser notre image avec un label n'est pas une fin en soi. Cette démarche doit s'accompagner d'un **travail en interne pour faire progresser les équipes**, le matériel, l'organisation. Il n'y a pas de secret, il faut s'investir et creuser chaque question, pour continuer à avancer et aller plus loin dans son engagement.

Dans les appels d'offres, privés comme publics, la question énergétique et les critères de développement durable font l'objet d'une notation. Notre démarche peut donc nous permettre de décrocher des contrats, reconnaissance de notre engagement. Pour l'instant, nous n'avons pas estimé précisément les retombées, mais nous espérons qu'il y en aura.

Réfléchir à ses usages pour aller vers des solutions efficaces

En 2019, sixième année d'Objectif CO₂, nous étions à court d'idées nouvelles. Au cours de l'année, l'Ademe a évoqué l'Oleo 100, dont nous avons déjà entendu parler. À ce moment-là, nous nous interrogeons déjà sur un changement d'énergie. Mais les contraintes nous semblaient trop importantes : l'hydrogène ne nous paraît pas mature, l'électricité n'est selon nous pas adaptée à nos poids lourds, et le GNV a des contraintes de temps importantes pour l'avitaillement. L'alternative du B100 s'est imposée comme une évidence.

Cette énergie permet de nous engager sur **un mode de carburant alternatif**, sans changer de motorisation, avec une technologie qui nous garantit une certaine autonomie et peu de contraintes. **C'est un choix pragmatique**. En 2021, nous avons donc installé une cuve de 20 000 L sur notre parking, l'occasion de prévoir une installation complète avec avitaillement et nettoyage des véhicules, ainsi que gonflage des pneumatiques.

100 000 € d'investissement pour réduire nos émissions

À partir du lancement du processus en février 2021, nous aurons mis 6 mois pour faire rouler notre premier véhicule au B100. Aujourd'hui, notre objectif est de passer à un tiers de la flotte fin 2021, soit 7 poids lourds sur 22.

C'est un investissement important, même si le groupe Avril – qui fournit la solution Oleo 100 – finance la cuve. En effet, il nous a fallu effectuer les travaux pour accueillir la cuve, et faire passer nos véhicules en atelier. C'est un investissement de temps et un investissement financier (environ 100 000 €). Cependant, pour nos chauffeurs, la conduite est identique, le plein se fait en quelques minutes, et nous ne rencontrons aucune difficulté technique pour l'instant.

Optimiser les tournées pas à pas

Depuis 2 ans, nous avons démarré **la digitalisation du suivi des tournées de livraison**. Nous souhaitons prendre le temps d'accompagner nos livreurs sur ces évolutions. Ces derniers disposent maintenant d'une appli sur laquelle apparaissent les plans de tournées. Nous avons donc maintenant une information en temps réel sur la localisation du véhicule, les heures de livraison et les clients livrés.

Depuis 90 ans, notre métier consiste à connaître les spécificités de nos clients et de leurs besoins, ainsi que les contraintes de la région Île-de-France, pour optimiser au mieux les livraisons et les retours des emballages et palettes. L'outil ne remplacera pas cette expérience.

Qu'est-ce qui faciliterait une démarche vertueuse ?

Des dirigeants en première ligne

Si la démarche n'est pas portée par les dirigeants, le sujet progressera lentement ou pas du tout. Au sein de cette entreprise, nous avons toujours porté la qualité, et les projets qui visent à installer le changement. Il est important de **montrer en interne l'engagement de la direction** sur ces enjeux, et de savoir motiver et recadrer les conducteurs, qui sont le facteur clé de succès de ces actions. Les entretiens annuels ou mensuels de nos conducteurs sont des moments importants d'échange sur ces sujets, en particulier l'écoconduite. C'est un bon moyen de collecter les retours terrain.

Favoriser l'engagement durable des clients privés comme publics

Les clients privés sont assez fidèles. Mais c'est plus compliqué du côté des marchés publics, qui peuvent nous engager à la semaine ou au mois, tout en nous demandant des garanties en matière environnementale, qui impliquent de mettre en place des actions de long terme. Il faudrait **gagner en durabilité sur le terrain des marchés publics**, pour permettre aux entreprises d'aller sur des projets environnementaux plus engageants. Par exemple, monter l'approvisionnement d'une centaine de lycées pour perdre le contrat au bout d'un an, c'est beaucoup d'investissement perdu.

Ne pas être tributaire des choix énergétiques des constructeurs

Certains intérêts particuliers viennent parfois freiner l'engagement des professionnels. Par exemple, seuls certains constructeurs maintiennent la garantie constructeur sur des véhicules utilisant le B100. Nous nous retrouvons donc avec certains véhicules qui ne peuvent pas migrer en B100, car le constructeur refuse de reconnaître cette technologie. Nous sommes donc freinés dans notre projet, alors que nous aimerions aller plus vite et plus loin !

.....

Regrouper les certifications de logistique urbaine

Il existe beaucoup de dispositifs sur les enjeux environnementaux et RSE pour les entreprises de notre secteur. Chacun nécessite du temps pour suivre les indicateurs, rentrer les données sur l'outil, échanger avec les référents, mettre en place des actions. Il nous semblerait logique de remplacer ces dispositifs thématiques par **des programmes regroupant les dispositifs** ayant des synergies, par exemple Objectif CO₂ et Certibruit. On pourrait ensuite y intégrer d'autres thématiques : Certistationnement, Certicordialité, etc.



Dico et ressources



Dico

- **Ademe** : Agence pour la transition écologique. Cet établissement public est placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation. Ses missions (programmes de recherche et d'investissement, actions territoriales) sont fixées par le Code de l'environnement.
- **B100** : le B100 d'Oleo 100 est un produit à base de colza made in France. Avec ce carburant, la réduction des émissions est de l'ordre de 60 % et celle des particules fines de 80 %. Ce biocarburant est compatible avec les moteurs diesel. En 2021, cette solution mature est classée en Crit'Air 2. Elle nécessite d'installer sa propre cuve d'avitaillement pour faire le plein.
- **Grossiste** : un grossiste sélectionne, stocke, commercialise et livre en camion différentes gammes de produits alimentaires ou non alimentaires à ses différents clients professionnels, souvent situés en centre-ville, comme des pharmacies, restaurants, chantiers, supérettes, etc.
- **Normes Euro** : l'Union européenne a créé des « normes Euro ». Actualisées environ tous les 5 ans, elles édictent des limites tolérées pour les émissions de polluants des véhicules légers, poids lourds et autobus. En France, le système de vignettes Crit'Air se base sur ces normes.
- **RSE** : responsabilité sociétale des entreprises. Cette démarche d'engagement volontaire aide les entreprises à améliorer leur performance globale en lien avec 7 champs d'action sur des thématiques sociales, environnementales et économiques. Les appels d'offres, publics notamment, intègrent des indicateurs RSE. Il existe un référentiel RSE spécifique au transport et à la logistique. Le référentiel et le questionnaire d'autodiagnostic associé sont téléchargeables sur le [site de France logistique](#).

Ressources clés

À consulter en ligne : des ressources pour mieux comprendre la question ou passer à l'action.

- **Certibruit** : le label pour des livraisons à faible bruit.
- **Objectif CO₂** est l'un des dispositifs proposés par le programme **EVE** (engagements volontaires pour l'environnement), porté par l'Ademe et des organisations professionnelles pour accompagner l'ensemble des acteurs du transport routier et de la chaîne logistique dans la réduction de l'impact énergétique et environnemental de leurs activités. Objectif CO₂ concerne plus particulièrement les transporteurs et les grossistes qui souhaitent s'engager sur un plan d'action personnalisé.

Crédits

- Conception graphique : Trait singulier
- Photo : société Duval Boucharechas, Yves Richez
- Correction : Relire et Corriger

InTerLUD, programme porté par :

